

Les Temps nouveaux. Supplément littéraire

Les Temps nouveaux. Supplément littéraire. 1912/06/29.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LES TEMPS NOUVEAUX

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

SOMMAIRE

Ouvriers des laminoirs, Léon et Maurice Bonneff.
 Un Politicien, Henrik Ibsen.
 Le Conseil d'État, Francis Delaisi.
 Le Criminel est un malade, Dr Binet-Sanglé.
 Mélanges et Documents.

OUVRIERS DES LAMINOIRS

Une grue roulante plonge ses chaînes dans les profondeurs du puits et en retire un lingot tout rouge. Elle le dépose sur les cylindres transporteurs, toujours en mouvement au ras du sol, et le bloc, le « bloom », passant de l'un à l'autre rouleau, ramené dans le droit chemin lorsqu'il dérive, par des crans d'arrêt verticaux ou par les longues perches d'ouvriers attentifs, placés sur les côtés du transporteur, arrive au laminoir blooming qui va le dégrossir.

Les laminoirs sont de lourds cylindres accouplés qui tournent en sens inverse, à grande vitesse. Plus les cylindres sont rapprochés et plus s'allonge le métal qu'ils entraînent et écrasent. Le lingot s'engage entre les laminoirs blooming avec un bruit sourd pareil à celui d'une explosion lointaine. Les masses pesantes l'étirent et le rejettent derrière elles. On retourne le bloc, on l'engage à nouveau dans le blooming, il repasse entre les cylindres broyeurs. Et, à chaque passage, sa forme s'équarrit; il gagne en longueur ce qu'il perd en épaisseur; il s'étend à vue d'œil, les rouleaux le retournent, le blooming l'écrase comme un enfant ferait de la mie de pain frais.

Enfin les rouleaux l'entraînent vers la mince cisaille électrique qui, sans bruit, mais dans un grand jaillissement d'étincelles, le

sectionne en lingots. Des pinces pareilles à des griffes se ferment sur les lingots, les emportent au four à réchauffer où ils reconquissent tout leur éclat, toute leur chaleur. Des ouvriers surveillent cette cuisson nouvelle des lingots, les retournent pour les exposer de tous côtés à la flamme. Ce sont les réchauffeurs. Durant douze heures consécutives, sans repos, sans arrêt, sans même prendre, en certains jours, le temps de se nourrir, ils restent à la gueule du four.

En été, la congestion cérébrale les abat comme des verriers.

Le lingot brille à l'orifice du four. Des pinces sont pendues par de longues chaînes aux poutres du plafond. L'ouvrier les dirige des deux mains, les referme sur les lingots qu'il porte aux trains ébaucheurs. L'acier happé par les lèvres du laminoir est vomé en arrière. Des ouvriers guettent sa sortie, lorsqu'il jaillit le long du sol, ils l'empoignent avec de longues tenailles, l'entraînent comme ils feraient du fil d'une pelote et l'engagent dans le train voisin. Passant de laminoir en laminoir et réduit à l'épaisseur prescrite, prévue à un millimètre près, l'acier pénètre en un dernier laminoir où il reçoit sa forme définitive : charpente, poutrelle, rails, fils d'acier.

Les ateliers où grondent les laminoirs sont clairs et vastes; un grand espace est nécessaire pour façonner l'acier. Dans les allées qui séparent les trains, derrière les trains eux-mêmes, le métal écrasé s'élanche en sifflant, s'allonge sur le sol avant d'être maîtrisé par les tenailles des lamineurs. Le fil d'acier court en bruissant, comme l'eau d'une source. Il décrit des cercles, des spirales; il bondit à la façon d'un lasso de feu et finit par s'enrouler sur une bobine, comme la laine à tricoter.

On dirait des lianes incandescentes. Malheur à qui se trouve sur le passage du métal

vomi par le laminoir; les rails ne connaissent pas d'obstacle; si le lamineur qui guette la sortie de la barre rouge ne bondit pas à temps, quand elle jaillit dans une auréole d'étincelles, il est transpercé de part en part, et le métal continue sa route. Le fil de fer, gracieux et délicat, coupe en deux l'homme qu'il enlace. Et tout lamineur est exposé à ces accidents: il suffit d'une seconde d'absence ou d'inattention; il suffit d'une faiblesse; rapide comme l'éclair, le laminoir lance son projectile, l'homme n'est plus. Et qui saurait se vanter de n'être pas sujet à une seconde d'égarement, quand on travaille douze ou vingt-quatre heures sous la chaleur torride, quand on dépense une force musculaire considérable pour le transport des masses de métal en fusion, quand on respire les gaz méphitiques qu'exhalent les fours à réchauffer et les émanations infectes que dégage le suif des tourillons!

A l'aciérie de Villerupt-Micheville, que nous visitâmes, un lamineur ne put lâcher à temps la tenaille dont les deux poignées emprisonnaient ses mains; il fut entraîné dans le laminoir et eut les deux bras écrasés. Il mourut dans la nuit. Pareil accident dans le même temps à Longwy. Le lamineur subit l'amputation des deux avant-bras et survécut. On lui offrit une rente de soixante centimes par jour.

Les ouvriers employés au laminoir des tôles minces, écrit M. l'inspecteur du travail de Moulins, ne sont pas seulement incommodés par la chaleur, mais aussi par la vapeur que dégagent les corps gras employés au graissage des tourillons. Ces ouvriers ont derrière eux les fours à réchauffer qui sont à une température de 1.100° et, par devant, ils ont les cylindres destinés à amincir les tôles qui sont à 900° environ. La chaleur endurée est telle que cette place est désignée dans l'usine sous le nom d'enfer.

Le salaire du chef lamineur va de 8 à 10 francs par jour; le second reçoit de 7 à 8 francs. Les autres ouvriers gagnent de 5 à 6 francs.

Léon et Maurice BONNEFF.

La Vie tragique des Travailleurs, de la page 110 à la page 118.



UN POLITICIEN

(Suite et fin.)

LE BAILLI

Ce n'est pas ainsi que je qualifierais un politicien qui comblerait, pour le bien de tous, l'abîme qui nous sépare à notre grand détriment.

BRAND

En tous cas, vous avez mal choisi votre temps.

LE BAILLI

C'est vrai: Je sais quel grand chagrin vient de vous éprouver. Je ne songeais qu'à votre courage et au bien du district.

BRAND

Dans le chagrin comme dans la joie, je vais le devoir m'appelle. Si votre démarche est inutile, c'est pour un autre motif.

LE BAILLI

Et quel est ce motif?

BRAND

Je songe à construire moi-même.

LE BAILLI

A construire? Comment! Vous voulez prendre mon idée?

BRAND

Pas tout à fait. (Se tournant vers la fenêtre indiquant du doigt.) Regardez, bailli!

LE BAILLI

Là?

BRAND

Oui, là.

LE BAILLI

Cette grande et vilaine bâtisse en bois? C'est l'étable du presbytère.

BRAND

Non, cette petite bâtisse encore plus laide.

LE BAILLI

Hein! L'église!

BRAND (d'une voix décidée)

C'est elle que je veux bâtir et faire grande.

LE BAILLI

Non, de par le diable, cela ne sera pas! Personne ne doit toucher à l'église, ce serait ruiner mes plans! Mon projet est fait, et l'affaire est urgente. Vous me couperiez l'herbe sous le pied. C'est trop de deux entreprises à la fois. Arrière, vous dis-je!